



LA GAZETTE DE CONDILLAC

BULLETIN MUNICIPAL

PRINTEMPS 2026



Chers Condillacois, Chères Condillacoises,

Le 15 mars 2026, lors du premier tour des élections municipales, vous avez choisi de voter, à la majorité, pour la liste "Unis pour Condillac".

Je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui se sont fortement exprimés et ont participé ainsi à ce moment important de la vie démocratique de notre commune. En effet, plus de 90% des personnes inscrites sur les listes électorales de notre commune ont exprimé leur vote lors de ces dernières élections municipales, ce qui montre l'intérêt des Condillacois(es) pour les élections municipales.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont porté leurs choix sur la liste que j'ai menée avec l'ensemble de mes colistiers(es). Sachez que je considère cette marque de confiance comme une reconnaissance de mon engagement de longue date et de mon expérience à œuvrer au service de notre commune. Je prends en compte également les électeurs qui ont soutenu d'autre projet. C'est dans ce même esprit que je poursuivrai mes actions en tant que nouveau maire.

Toutefois, je dois vous informer que le résultat de ces dernières élections a été remis en cause par la tête de liste adverse, par dépôt d'un recours administratif auprès du Tribunal administratif de Grenoble en date du vendredi 20 mars 2026. Soit dès l'élection du bureau du nouveau Conseil Municipal.

Cette nouvelle a fortement déçu les conseillers municipaux et moi-même car nous pensions que Monsieur ORAND respecterait les résultats de ces élections du 15 mars 2026, qui se sont déroulées dans le calme et le respect de chacun, et qu'il avait décidé d'en finir avec les recours et courriers multiples auxquels il nous avait habitué lors de précédents mandats. Nous faisons malheureusement le constat qu'il n'en est rien.

Néanmoins, les nouveaux conseillers municipaux et moi-même sommes déjà pleinement mobilisés par nos nouvelles fonctions et poursuivons nos engagements avec sérieux et responsabilité au service de notre commune et de ses habitants(es).

Notamment, au sein de l'Agglomération de Montélimar, où se sont récemment tenues les élections des nouveaux membres des Conseils Communautaires, Président(e) et vice-président(es) d'Agglomération.

Pour rappel, l'Agglomération de Montélimar regroupe 27 communes dont Condillac et a un rôle très important pour notre territoire car c'est au sein de l'Agglomération que s'élaborent les grands projets pour l'avenir de nos territoires tels que le PAT (Projet Alimentaire Territorial) et le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat), dont vous avez sûrement entendu parler. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires sur le site de l'Agglomération de Montélimar.

Plus légèrement, avec l'arrivée du printemps, notre beau village se pare de vives couleurs et retrouve une dynamique de rencontres et d'animations. Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la date du "Festival Agglo" soit le samedi 18 juillet 2026 au soir, un moment convivial que nous préparons déjà avec enthousiasme.

Ensemble, continuons à faire grandir notre village dans un esprit de respect, de sérénité et de confiance.

Bien cordialement,

Olivier Loubet, Maire



Nouvelle équipe Municipale

Loubet Olivier, Maire 06.72.64.54.57

Rizzo Sandrine, Adjointe 06.32.27.44.04

Goutin Jacky, Adjoint 06.89.29.98.27

Conseillers :

Gauthier Anne, Soulier Florent, Decraene
Christine, Burel Raymond, Charmont Nicole,
Tamigneaux Julien, Orand Jean-Luc, Rojat Aurélie

Nous avons le plaisir de vous convier à la **cérémonie commémorative du 8 mai 1945**, qui se tiendra vendredi 8 mai 2026 à 9h00 devant le monument aux morts situé au cimetière de Condillac.

Elle honorera la mémoire des défunts et célébrera la capitulation de l'Allemagne nazie devant les alliés, marquant la fin de la guerre 39-45.

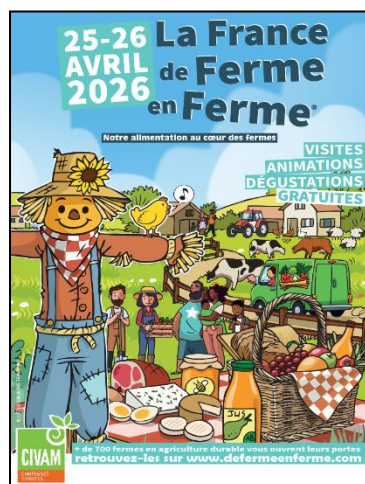
En souvenir de ceux qui ont combattu pour notre liberté une gerbe sera déposée.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour leur rendre hommage et célébrer la liberté et la paix.



Info : L'association des anciens combattants a besoin de bénévoles. N'hésitez pas à venir les rencontrer, ils ont besoin de vous pour perdurer.

De ferme en ferme est passé par la ferme de Spiruline à Condillac



Julien et son équipe vous a présenté, la spiruline, la ferme et son histoire. Depuis la transmission de Spirales de Lux en 2022, Julien a acquis l'expérience nécessaire pour reprendre en main la ferme. Il est temps de penser au futur !



Julien TAMIGNEAUX
235 D, chemin de Champ-Coulon
26740 CONDILLAC

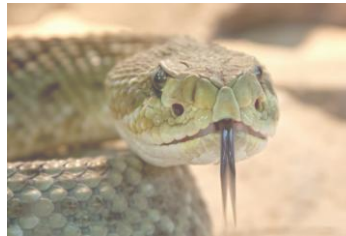
07 49 27 57 26
spiralesdelux@gmail.com

[http://www.spiralesdelux\(...\)](http://www.spiralesdelux(...))



Coordonnées GPS :
Latitude : 44.630547 Longitude :

LUTTE



VIPERES

1) Utilisez de l'ail

Les vipères ne sont pas spécialement fans de l'odeur de l'ail. N'hésitez pas à disposer quelques gousses tout autour de votre maison et du jardin. Pour plus d'efficacité, faites infuser de l'ail dans de l'eau, remplissez un vaporisateur de cette solution et vaporisez sur tous les coins de passage possibles.

2) Adoptez des poules

Les poules s'attaquent au serpent dès qu'elles en voient un. Cela permet de faire fuir les vipères en un rien de temps. Adoptez donc de mignons gallinacés pour chasser les serpents, mais aussi avoir de délicieux œufs frais le matin !

3) Attirez les hérissons dans votre jardin

Les hérissons s'attaqueront surtout aux plus petits serpents, car ils ne sont pas de taille pour faire face à une vipère adulte. Les petits serpents sont plus difficiles à repérer, alors n'hésitez pas à accueillir les hérissons dans votre jardin !

4) Éloignez les rongeurs

Pour les rongeurs, c'est tout le contraire des hérissons. Les serpents en raffolent pour leur quatre-heures, alors il vaut mieux les éloigner ! Ainsi, les vipères ne viendront pas chercher leurs proies dans votre jardin.

5) Sécurisez les bassins de votre jardin

Les serpents sont attirés par les points d'eau. Il est donc important de protéger vos bassins, mais aussi piscines ou fontaines avec des barrières anti-serpents. L'eau attire naturellement les insectes, ce qui fait que les serpents s'y rendront pour se nourrir et se rafraîchir.

6) Bien entretenir son jardin

Les serpents sont les rois du camouflage. Pensez à bien entretenir votre jardin en passant la tondeuse à gazon et en ramassant les feuilles mortes ou les bouts de bois. Ainsi, les serpents ne seront pas tentés de s'y cacher.

7) Les ultrasons

En jardinerie, il existe des répulsifs à ultrasons électroniques ou solaires pour repousser les serpents. Les serpents n'ont pas une bonne vue et sont même sourds, mais les ultrasons produisent des vibrations sur le sol qui effraieront les serpents.

8) Un jardin découvert et sans cachettes

Comme pour l'entretien du jardin, il faut supprimer tout ce qui peut servir de cachette aux serpents, mais aussi obturer les trous que ce soit dans le sol, les murs ou les parois de la maison. Alors pas d'objets qui traineraient dans le jardin !

Chenilles processionnaires du chêne et du pin :



attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid



La chenille : qui est-elle ?



Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin.

On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

↓ Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.



↓ Comment me protéger ?



- Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.



En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

En savoir plus ?
iledefrance.ars.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

CONTACT
Agence Régionale de Santé Île-de-France
Tél. : 01 44 02 00 00
iledefrance.ars.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Incivilités dans notre village



Une incivilité est un comportement qui manque de respect et de savoir-vivre, créant un inconfort pour autrui.

Définition et caractéristiques

L'incivilité se définit comme un **manquement aux règles élémentaires de vie en société**. Elle peut se manifester par des **dépôts sauvages**, commis consciemment. Bien qu'elles paraissent parfois anodines, ces actions peuvent **affecter la vie des habitants**.

Déchèterie

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

HORAIRES (sauf juin juillet août cf verso)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dim.
	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat
Les Présidents *	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Les Léonards *	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Les Constantins **	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
La Laupie	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Logis Neuf ***	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Mat = 9h à 11h45 Apm = 14h à 17h

■ Ouvert ■ Fermé

* Montélimar
** Montboucher-sur-Jabron
*** Saulce-sur-Rhône

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

04 75 00 64 41 www.montelimar-agglo.fr Montélimar Agglomération RHÔNE & PROVENCE

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

HORAIRES JUIN JUILLET AOÛT

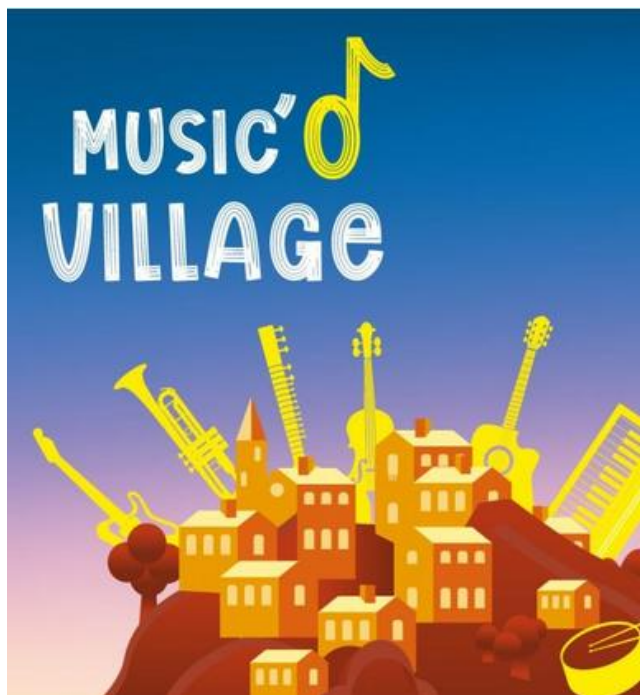
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Les Présidents (Montélimar)	■	■	■	■	■	■	■
Les Léonards (Montélimar)	■	■	■	■	■	■	■
Les Constantins (Montboucher)	■	■	■	■	■	■	■
La Laupie	■	■	■	■	■	■	■
Logis Neuf (Saulce)	■	■	■	■	■	■	■

Lundi au Vendredi = 7h30 à 13h
Samedi = 7h30 à 15h
Dimanche = 9h à 11h45

■ Ouvert ■ Fermé

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

04 75 00 64 41 www.montelimar-agglo.fr Montélimar Agglomération RHÔNE & PROVENCE



SAVE THE DATE !

(retenez cette date !)

Samedi 18 juillet 2026

Concert gratuit à Condillac

Message de l'ACCA :

Les chasseurs et leurs activités

Parmi les actions menées, l'opération de nettoyage « **J'aime la nature propre** », réalisée le 7 mars conjointement avec la commune de Savasse, a permis d'intervenir sur plusieurs secteurs tout en favorisant les rencontres entre habitants. Elle illustre pleinement combien l'union de nos efforts contribue à un geste citoyen concret et fédérateur. Grâce à la mobilisation de tous, 11 m³ de déchets ont été collectés (environ 2 000 kg). Au-delà de la convivialité, cette initiative souligne l'intérêt d'une action collective face à une pollution croissante.

La saison de chasse s'est achevée, notre assemblée générale aura lieu le 15 mai, temps d'échange et de bilan pour les membres.

Autres activités : Le repas des chasseurs ne sera pas organisé cette année. Nous travaillons toutefois à un projet d'animation inter-associations afin de renforcer les liens dans le village.

Concernant nos activités cynégétiques, nous poursuivons notre engagement en faveur du développement de la perdrix et de la faune sauvage en général, dans le respect des équilibres naturels. Depuis 7 ans, nos efforts portent sur la réimplantation d'espèces autochtone. Si des résultats apparaissent, l'amélioration des habitats reste essentielle pour une efficacité durable.

Notre implication au sein d'une association dédiée à la petite faune s'inscrit dans cette démarche, avec l'ambition de faire évoluer notre territoire. La réussite de ces actions repose sur la mobilisation de tous : pratiques adaptées, entretien des milieux et vigilance en période sensible.

Nous restons à votre écoute pour toute idée ou suggestion.

Bernard ROJAT



Les outils pour vous informer sur le PLUi-H

- Les dossiers de concertation présents dans chaque commune de l'Agglomération et au siège de Montélimar-Agglomération (Maison intercommunale des Projets) composés notamment de synthèses des diagnostics territoriaux.
- Lettre d'info n° 1 du PLUi-H.
- Actualités sur le site internet de l'Agglo

Faites part de vos requêtes

- Registres de concertation présents dans chaque commune de l'Agglomération et au siège de Montélimar-Agglomération (Maison intercommunale des Projets)
- Courriers postaux : Monsieur le Président, Direction Urbanisme de Montélimar-Agglomération Maison des services publics, 1 avenue Saint-Martin, 26200 MONTELIMAR
- E-mail: plui.concertation@montelimar-agglo.fr



La Mutuelle Régionale Auvergne-Rhône-Alpes :

Un engagement pour la santé et le pouvoir d'achat

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec divers acteurs, propose aux citoyens une offre de couverture santé complémentaire (mutuelle) conçue pour :

- **Préserver le pouvoir d'achat des habitants,**
- **Renforcer la solidarité régionale,**
- **Améliorer l'accès aux soins pour tous.**

Ce dispositif garantit aux adhérents un tarif avantageux et compétitif sur le long terme. L'engagement est de limiter l'augmentation annuelle des prix, assurant ainsi le maintien des tarifs parmi les plus préférentiels de la région.

Dans le cadre de sa politique sociale, la Ville de Montélimar facilite l'accès au dispositif pour ses habitants et les personnes exerçant une activité professionnelle sur son territoire.

Cette offre s'adresse prioritairement aux :

- **Étudiants et jeunes sans emploi,**
- **Seniors et retraités,**
- **Travailleurs non-salariés (TNS) : agriculteurs, professions libérales, commerçants, artisans, etc,**
- **Demandeurs d'emploi (chômeurs),**
- **Salariés en situation particulière : intérimaires, CDD, multi-employeurs, ou CDI à temps partiel.**

Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes

CCAS de Montélimar : 04 75 00 26 02

Plateforme régionale : 04 28 00 28 00

Horaire de Bus

29

La Coucourde ↔ Cléon d'Andran

1^{er} sept. 2025 au 27 juin 2026

DU LUNDI AU VENDREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE

La Coucourde → Cléon d'Andran

	LàV
La Coucourde Derbières	07:28
Les Tourrettes Mairie	07:33
Les Tourrettes Le Haut	07:38
La Coucourde Mairie	07:43
Rte de Condillac	07:46
Condillac Village	07:50
Serres Vidal	07:54
Chemin de la Plaine	07:55
Les Restouins	07:56
Cléon d'Andran Collège	08:05

Cléon d'Andran → La Coucourde

	Me	LMJV	LMJV
Cléon d'Andran Collège	12:30	15:58	17:10
Les Restouins	12:38	16:06	17:18
Chemin de la Plaine	12:39	16:07	17:19
Serres Vidal	12:40	16:08	17:20
Condillac Village	12:45	16:13	17:25
Rte de Condillac	12:48	16:16	17:28
La Coucourde Mairie	12:52	16:20	17:32
Les Tourrettes Mairie	12:55	16:23	17:35
Les Tourrettes Le Haut	12:58	16:26	17:38
La Coucourde Derbières	13:05	16:33	17:45

100% GRATUIT

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

LE SITE WEB SECURISE POUR VOTRE VOISINAGE



- L'outil pour mieux vivre dans son quartier
- L'organisation de votre quartier simplifiée
- L'annuaire du voisinage accessible en un clic
- Le plus grand système d'alerte SMS voisins/mairie



Inscrivez-vous aussi, c'est simple et gratuit !

www.voinsvigilants.org

Mairie

L'équipe municipale et Séverine Brachet, secrétaire de mairie vous accueillent

les mercredis de 14h00 à 16h30
et les vendredis de 9h00 à 11h30

Contact

04.75.90.07.00

mairie.condillac@orange.fr

<https://www.mairie-condillac.fr/>

Avis de Décès

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de Monsieur Combe Christophe. Ses funérailles ont eu lieu lundi 27 avril 2026. Toutes nos pensées vont à sa famille en cette période de deuil.





Lutte contre le frelon asiatique

Piégeage de printemps : stopper le frelon asiatique à la source

Le piégeage de printemps vise à capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtent dans leur nid secondaire.

→ Quand piéger ?

À partir du moment où nous avons eu **5 jours à + 12 °C**.

Durée piégeage : 8 semaines maximum

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
			Période de piégeage								

→ Avec quel piège ?

Avec un des 3 pièges sélectifs validés dans le Plan de Lutte National



→ Ou piéger ?

Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est forte**, notamment à proximité d'anciens nids ou de ruchers impactés.

Adoptez leur emplacement en fonction de la floraison des ressources printanières, en les plaçant à une hauteur d'environ 1,20m en plein soleil et à l'abri du vent.

→ Avec quel appât ?



Renouveler l'appât tous les 8 à 10 jours.

→ Relevés des insectes piégés ?

Après comptage, remettre quelques frelons morts dans le piège pour un meilleur effet d'attractif grâce à leurs phéromones d'alerte.

Pour obtenir des informations sur le comptage, contactez-nous : contact@frelonsasiatiques61.fr

Mesures sismiques

Dans le cadre de la campagne de mesures sismiques 3D portée par EDF, nous vous informons que le déploiement des capteurs par l'entreprise S3 a débuté dans votre commune à compter du **lundi 13 avril 2026**.

Nous vous rappelons que ces capteurs sont déployés au sol, dans différents endroits (forêts, routes, zones urbaines, champs, voies ferrées, autoroutes) et vont permettre d'enregistrer les ondes émises par les camions vibrateurs.



« Celui qui chasse 2 lapins n'en attrape aucun ! »